

A savoir sur Beaussault

Résultat de la consultation concernant la création et l'animation d'un espace de convivialité.

Lors de la diffusion du sondage qui vous a été proposé en juin dernier, nous nous étions engagés à rendre compte des réponses reçues dans ce présent bulletin.

13 questionnaires ont été retournés.

Concernant les activités à développer, viennent en tête la dégustation de produits locaux et l'information sur les chemins de randonnée = 11 avis « très intéressant/intéressant ». Ensuite avec 9 avis « très intéressant/intéressant » : accès internet - atelier informatique et expositions. Puis avec 8 avis « très intéressant/intéressant » : bourse-échange de livres et animation jeux de société.

Diverses suggestions d'activités ont été formulées (chacune une fois) : bourse vêtements, bourse jouets, loto, poules manille/domino, tournoi de pétanque, superette épicerie sèche, ciné rural pour enfants le mercredi, danse, cuisine, débats, associations sportives, repas annuel type méchoui, sorties pédestres, vente de produits locaux, grainothèque, atelier jardinage. Ainsi que gymnastique (cité deux fois).

Commentaire : certaines de ces suggestions seront transmises au Comité d'animation de Grattennoix, au Comité des fêtes de Beaussault ou au club Le Trait d'union.

Concernant les jours et plages horaires souhaités, 7 réponses ont été apportées avec un total de 12 plages horaires retenues : 2 pour le mercredi, 3 pour le samedi / week-end, 1 pour 14-17h, 2 pour 14-19h et 4 en fin de journée.

Une préférence se dégage pour l'intitulé de cet espace : 5 voix pour « BEAUGRATOU ou BOGRATOU ». La dénomination « FORUM » ressort 4 fois. D'autres intitulés sont suggérés avec chacun un avis.

Commentaire : le choix de l'intitulé sera arrêté en Conseil municipal.

8 personnes se sont déclarées volontaires pour participer à cette nouvelle aventure, 3 ont répondu NON, 1 « à voir » et 1 sans avis.

Dès que la cantine scolaire aura pu être transplantée dans la salle polyvalente, nous lancerons progressivement les activités attendues. Un grand merci à celles et à ceux qui ont pris le temps de répondre à ce sondage.

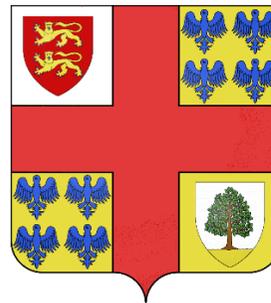
Informations pratiques

- **horaires d'ouverture de la mairie** : lundi 16h-17h30, vendredi (hors vacances) 17h30-19h.
- **Agir en Bray** : l'association propose de nombreux services à la personne, et tout récemment la livraison de commandes à domicile. Tél. 02 35 90 98 54. Renseignements en mairie.
- **informatique en libre-service** : nouveau service gratuit ouvert en mairie les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous. Un ordinateur avec imprimante et scanner est à votre disposition pour toute démarche en ligne. Une aide technique peut vous être apportée, en toute discrétion, si vous n'êtes pas féru d'informatique. N'hésitez pas !
- **démarches d'urbanisme** ; à partir du 1^{er} janvier 2022, elles seront possibles sur internet. Pour plus d'information, voir le site de la commune.

Site internet : mairiedebeaussault.com

Bulletin d'information du Conseil municipal distribué deux fois par an : juin-juillet et décembre-janvier. Imprimé par nos soins.

Les échos beaussaultois



N°16
DECEMBRE
2021

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Nous entamons la cinquième vague de Covid et malgré la troisième vaccination, nous ne sommes pas épargnés pour autant. En concertation avec les maires de la COMCOM des 4rivières, nous décidons d'annuler la cérémonie des vœux. Comme l'an passé, nous vous adresserons donc un bulletin « spécial vœux ».

La construction de la salle polyvalente et de la cuisine scolaire est terminée, mais nous ne pouvons lancer la réception du bâtiment par la commission de sécurité. Au mois de juillet, nous avons sollicité ENEDIS pour le raccordement définitif de la salle. Ils nous ont alors annoncé un délai de 18 à 30 semaines. Dans le même temps, le SDE décide un renforcement de réseau. Le coût en est de 90 000€ HT, subventionné à 90%. Mais ils sont incapables de fournir un délai pour la réalisation. Au vu de ces éléments, nous avons sollicité INEO pour le raccordement électrique provisoire pour effectuer la mise en service de la cuisine et du chauffage. La salle ne peut donc être ouverte au public. Après maintes relances auprès d'ENEDIS et du SDE, ils ne sont pas en mesure de garantir de date.

Nous avons rénové la rue de la Cavée cet été et nous programmons la rue du bois Hulin au printemps. Nous avons financé un trottoir à Toupray pour préserver deux maisons qui subissent des inondations et des dépôts de boue lors d'orages violents. Il reste des routes communales que nous nous efforcerons de rénover prochainement selon notre trésorerie.

Green Environnement a implanté un mât de mesure pour le projet éolien de Bernimont. Les consultations vont reprendre en mairie pour répondre à vos interrogations.

En cette fin d'année 2021, l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de Noël. Et portez-vous bien !

Laurent FOURNIER.

En direct du Conseil municipal

. Le revêtement de la voie communale « La Cavée » reliant les deux hameaux, Grattennoix et Toupray, a été refait.

. Un trottoir a été réalisé devant deux maisons à Toupray pour limiter les risques d'inondations en cas de fortes pluies comme cela s'est déjà produit à plusieurs reprises.

. Des travaux ont été entrepris dans plusieurs chemins communaux pour y améliorer la circulation. Au printemps 2022, le revêtement de l'impasse du bois Hulin sera entièrement refait par une entreprise, les subventions pour cette opération ayant déjà été attribuées.

. Principaux tarifs de location de la salle polyvalente (capacité maximum 180 personnes) : 180€ un jour seul ; 300€ les deux jours, 100€ par journée supplémentaire ; 50€ vin d'honneur ou café-souvenir. Tarifs hors vaisselle et mise à disposition éventuelle de poubelles. Caution à la réservation : 500€.



Information des commissions communales

. **CCAS** : le choix des colis de Noël s'est porté sur deux fournisseurs : l'épicerie de la Halle de Gaillefontaine pour les colis individuels et la maison Brun de Foucarmont pour les colis « foyers ».

. **Commission Communication** : de nouveaux chemins de randonnée existant sur la commune bénéficieront progressivement d'une signalisation. La commission va étudier l'impression de plans mis à disposition des randonneurs.



Une nouvelle vie pour l'abribus.

A propos des syndicats inter-communaux

. **SIVOS Haute-Béthune** : les trois écoles de Beaussault (maternelle), Compainville (CE2, CM1 et CM2) et Mesnil-Mauger (CP, CE1 et CE2) regroupent 63 élèves depuis la rentrée de septembre dernier.

. Le marché de Noël habituellement mis en place par les enseignants ne pourra se tenir cette année en raison des mesures sanitaires.

. **SDE 76, syndicat départemental d'énergie**, a subventionné à hauteur de 65% l'éclairage public autour de la salle polyvalente, soit 19 mâts supportant des panneaux photovoltaïques.

Le coin des associations

La crise sanitaire que nous traversons depuis de si longs mois n'a pas permis la tenue de diverses manifestations habituellement organisées.

Cette année 2021, trois événements ont pu cependant se dérouler : l'animation « Sacré pays de Bray » le 15 août, la fête du village autour d'une foire à tout le 19 septembre et la participation au programme régional « Pierres en lumières ».

A deux reprises, le 4 septembre et le 2 octobre, l'église du village a été illuminée à l'extérieur comme à l'intérieur. Dans une ambiance de lueurs atténuées, deux concerts se sont déroulés offrant aux participants des moments de réelle émotion partagée avec les musiciens.



Concert du 2 octobre. Une jeune harpiste beaussaultoise se produit !



Trois musiciens et une chanteuse de l'École de musique de Forges-les-eaux enchantent à leur tour le public attentif et réceptif.

Du nouveau du côté de l'association **LE TRAIT D'UNION** qui s'adresse aux habitants de trois communes : Beaussault, Compainville et Mesnil-Mauger. Après un an et demi de mise

en sommeil liée à la crise sanitaire et au décès du président de l'association, un nouveau conseil d'administration vient de se donner pour objectif une relance des activités avec une double volonté. D'une part, un élargissement du champ des activités proposées : sorties culturelles, randonnées pédestres, visites, jeux de société ; mais aussi un panachage des différentes tranches d'âge, le « club » n'étant pas réservé aux « aînés » mais ouvert à tous comme d'ailleurs le prévoient les statuts rédigés par les fondateurs, d'où cette intitulé « Le Trait d'Union ». Adhésion annuelle : 15 €. Renseignements en mairie.

Dîtes-le nous.

Vous êtes occasionnellement intéressé(e) à prendre un repas à la cantine scolaire auprès des enfants, faites-le nous savoir en mairie. Nous étudions cette éventualité.

Etat-civil

Cette rubrique mentionne les naissances, mariages et décès survenus dans la commune depuis le précédent numéro du bulletin. Un accord de publication est cependant sollicité auprès des familles concernées.

Naissance : Inaya FLEURY

Décès : Simone HUET

Dates à retenir.

8 mai : commémoration de l'armistice de 1945. Repas des anciens organisé à la nouvelle salle polyvalente par le Comité d'animation de Grattennoix et le Comité des fêtes de Beaussault.

. **21 mai** : participation de la commune à l'évènement régional « Pierres en lumières » avec illuminations de l'église et concert musical.